

L'Assemblée nationale adopte une convention de financement de l'eau

Dossier de la rédaction de H2o
December 2017

L'Assemblée nationale a adopté au cours de sa plénière tenue sous la présidence du député Mohamed Yahya Ould Kherchy, 1er vice-président deux projets de loi portant ratification de deux conventions, l'une portant sur la contribution au financement d'une interconnexion électrique haute tension, l'autre pour l'approvisionnement en eau potable des villes d'Aioun, de Djiguenni et des villages environnants. Les accords de prêt ont été signés avec le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES). Le projet AEP comprend la mise en place de plusieurs stations de pompage, des réserves ainsi que les conduites de distribution de l'eau, la réhabilitation et l'extension du réseau actuel de distribution de l'eau potable à Aioun et Djiguenni, la création de nouveaux réseaux de distribution dans les villages et localités se trouvant à proximité des conduites principales, en plus de la mise en place des bornes fontaines et la desserte des foyers en eau potable. Il va également contribuer à relancer les activités agro-pastorales. Le financement voté porte sur un prêt octroyé par le FADES sous forme de sa contribution au financement du projet dont le montant s'élève à 15 millions de dinars koweïtiens, remboursables sur une période de 30 ans dont un différé de 7 ans, avec un taux de d'intérêt de 2 % par an sur les montants retirés du prêt et non remboursés. Le FADES a accordé une assistance technique sous forme de don d'un montant de 65 000 dinars koweïtiens afin de se conformer aux engagements vis-à-vis du Fonds monétaire international.

Agence Nouakchott d'Information (Nouakchott) - Africa